



## Non à la modulation des primes et à une politique de rémunérations au mérite

Nous sommes fermement opposés à une perspective d'individualisation des salaires et au principe de la modulation des régimes indemnitaires, d'autant plus que celles-ci s'effectuent sur la base du « mérite » ou de la « performance » individuels.

Nous refusons la logique, excessivement dangereuse et malsaine, consistant à instaurer dans les services la mise en concurrence des agents et un véritable chantage à leur pouvoir d'achat.

A l'opposé, nous exigeons :

- l'augmentation immédiate de la valeur du point Fonction publique d'au moins 5 %,
- une refonte de la grille indiciaire entraînant une revalorisation des différents niveaux de rémunération (notamment les bas salaires), augmentant l'amplitude de nos carrières et permettant la prise en compte des qualifications et de l'expérience détenues,
- l'intégration dans le traitement de base de l'ensemble des primes n'étant pas liées à des sujétions spécifiques.

Prénom	Nom	Service/établissement	Signature

**A renvoyer à :**